ANTICORRUPTION

Contrôles et sanctions de l'AFA : prouver le dispositif, répondre et corriger

Un contrôle de l'Agence française anticorruption ne se prépare pas à réception de l'avis. Ce qui est demandé porte sur des travaux antérieurs : cartographie des risques et ses mises à jour, évaluation des tiers, contrôles comptables dédiés, formation des populations exposées. Ce qui n'a pas été tracé au fil de l'eau ne peut plus l'être. Cette formation courte porte sur la démonstration du dispositif et non sur sa conception. Vous identifiez les pièces attendues pour chaque composante, organisez la collecte et la conservation des preuves, préparez les entretiens des dirigeants et des opérationnels puis anticipez les suites d'un contrôle jusqu'à la procédure de sanction.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 250 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables conformité anticorruption directeurs juridiques auditeurs internes et membres de direction générale d'entreprises soumises à ces obligations.

PRÉREQUIS
Connaître les composantes du dispositif anticorruption et son état de déploiement dans son entreprise.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Décrire le déroulement d'un contrôle de l'Agence française anticorruption
- Identifier les pièces attendues pour chaque composante du dispositif
- Organiser la collecte et la conservation des preuves au fil de l'eau
- Préparer les entretiens des dirigeants et des opérationnels
- Anticiper les suites d'un contrôle et le déroulement d'une procédure de sanction

03 Programme détaillé

M1 Le contrôle et son déroulement

- Ce qui est regardé et comment
- Déclenchement et périmètre du contrôle
- Phases de la mission et interlocuteurs sollicités
- Composantes du dispositif passées en revue
- Obligations de l'entreprise pendant le contrôle
- À retenir : Le contrôle apprécie l'effectivité du dispositif et non la seule existence des documents.

M2 Constituer le dossier de preuve

- Prouver que le dispositif fonctionne
- Traçabilité de la cartographie des risques et de ses révisions
- Preuves d'évaluation des tiers et de leur suivi dans le temps
- Contrôles comptables dédiés et restitution de leurs résultats
- Suivi des formations des populations exposées
- Traitement documenté des signalements reçus
- Atelier : Auto-évaluation du dossier de preuve d'une composante du dispositif choisie par le participant.

M3 Entretiens et suites du contrôle

- Tenir la ligne jusqu'à la fin
- Préparation des entretiens de la direction et des opérationnels
- Réponse au rapport et observations de l'entreprise
- Plan d'action correctif et calendrier de mise en œuvre
- Déroulement d'une procédure de sanction et voies de recours
- Mise en situation : Entretien de contrôle joué sur l'évaluation des tiers avec un responsable des achats.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 250 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr